

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AYHERRE**

NOMBRE DE MEMBRES :

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 15
- Qui ont pris part à la délibération : 13

DATE D’AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION : 7 décembre 2023

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2023

L’an deux mil vingt-trois et le onze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes DARGUY Anne Marie, ECHEVERTZ Chantal, ETCHEVERRY Sabine, OXARANGO Maite, SABALOUÉ Virginie, et MM. BARBIER Koxe, BISCAY Samuel, BARNECHE Patrick, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo, PARACHOU Hervé.

Absents excusés : Mmes DUHALDE Kattalin, PEREZ Karine

Mr HERNANDEZ Frédéric a été élu secrétaire.

Délibération n° 2023-08-03 : ACHAT ET PAIEMENT DE CHEQUES PAYS BASQUE AU COEUR

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d’offrir des chèques Pays Basque au cœur à l’ensemble du personnel communal.

Invité à se prononcer, le conseil municipal après avoir entendu l’exposé de son rapporteur et en avoir délibéré :

- **DECIDE** de prendre en charge l’achat des chèques Pays Basque au cœur à l’article 6232 du budget communal 2023 ;
- **PRECISE** que des crédits suffisants sont prévus à l’article 6232 « fêtes et cérémonies » du budget primitif 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Arño GASTAMBIDE

